

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

Assemblée communale
Mardi 16 juin à 20h00 heures
Halle de gymnastique de Grandfontaine

Ordre du jour

1. Nomination de deux scrutateurs.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 17 mars 2026.
3. Discuter et voter la dépense de CHF 42'000 pour la remise aux normes et l'automatisation des installations communales d'eau potable de la source de Grandfontaine, en coordination avec le projet d'automatisation du réseau du SEHA. Donner compétence au Conseil communal pour en assurer et consolider le financement, sous déduction des participations financières de tiers.
4. Prendre connaissance et approuver les comptes 2025, voter les dépassements budgétaires.
5. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet communal **www.grandfontaine.ch** en version édulcorée. Les demandes de compléments ou de rectifications sont à adresser, par écrit, au Secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée, ou à faire verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

L'assemblée communale sera suivie d'un apéritif.

Grandfontaine, le 26 mai 2026

Au nom du Conseil communal